

Conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent les ventes de services et produits des services culturels de la Ville de Lorient

Celles-ci s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées sur le site et sont susceptibles de modifications sans préavis.

L'achat de services et produits par l'utilisateur implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente. La Ville de Lorient se réserve le droit de modifier les tarifs applicables à tout moment et sans préavis.

L'utilisateur recevra la confirmation de son achat par courrier électronique. Aucun frais de dossier correspondant au traitement de la commande et d'achat par carte bancaire n'est demandé.

Conformément à l'article L.121-20-4 2° du code de la consommation, le délai de rétractation de 7 jours prévu par l'article L.121-20 du même code ne peut être, dans le cas présent, appliqué.

1. CONDITION D'ACCES A VOTRE COMPTE EN LIGNE

Pour accéder à un compte en ligne, il est nécessaire de rentrer toutes vos coordonnées. Nous vous demanderons une adresse mail et un mot de passe.

2. TARIFS

Les prix des services et produits sont indiqués en euros, toutes taxes comprises.

4. PAIEMENT

Un seul mode de paiement est possible pour les commandes : le paiement par carte bancaire. Il vous permet d'acheter vos services et produits en ligne et immédiatement de **manière ferme et définitive**. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie sont les cartes des réseaux : Carte Bleue, Mastercard/Eurocard et Visa.

Vous pourrez retrouver l'historique de vos commandes sur votre espace personnel du site.

5. SÉCURISATION DES PAIEMENTS

La ville de Lorient a choisi de travailler avec le module **Payzen**, pour faciliter le paiement des sommes dues pour l'usage des services publics de la collectivité.

Le dispositif est accessible 24 h/ 24 et 7 jours/7, les modalités de règlement sont simples à utiliser.

Le service est entièrement sécurisé : lors d'un paiement par carte bancaire, le recours à la norme de cryptage TLS garantit la sécurité des transactions. Une fois qu'il a saisi les coordonnées de sa carte bancaire dans une page sécurisée et validé son paiement, l'utilisateur reçoit un ticket de paiement dans sa messagerie électronique.

6. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles que vous communiquez (nom, prénom, adresse mail, etc...) sont conservées dans votre compte personnel. Elles permettent de mener à bien vos échanges avec nos services. Vous pourrez vous connecter sur votre espace personnel via vos identifiants à tout moment, afin de voir l'historique de vos achats ou commander d'autres services et abonnements.

Ces données ne sont destinées qu'à la Ville de Lorient, responsable de traitement et potentiellement à son sous-traitant en charge de la maintenance du logiciel du Conservatoire de Lorient. La Ville de Lorient s'engage à ne pas commercialiser des informations vous concernant.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 août 2004 et au Règlement (UE) 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à leur utilisation.

Pour exercer ses droits ou pour toute question relative à ses données personnelles, vous pouvez adresser un courrier à la Mairie de Lorient - A l'attention de la déléguée à la protection des données -2, Boulevard du Général Leclerc - CS 30010 - 56315 Lorient Cedex, ou envoyer un courriel à donnees.personnelles@mairie-lorient.fr. Un justificatif d'identité valide doit être fourni, pour limiter tout risque d'usurpation d'identité.

7. VALIDITÉ

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de celle-ci vaut donc acceptation des présentes conditions générales de vente. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par la Ville de Lorient constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la Ville de Lorient et ses usagers.

8. FORCE MAJEURE

La responsabilité de la Ville de Lorient ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

Plus précisément, la Ville de Lorient ne saurait être tenue responsable de toute inexécution qui aurait pour origine une mauvaise manipulation imputable à l'acheteur ou à un tiers extérieur à la prestation.

À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

9. MODALITÉ D'ANNULATION

Toute réservation est ferme et définitive.

Le débit de la carte bancaire est indépendant du retrait effectif des billets. En tout état de cause, les billets sont réglés à la validation de la commande, même si vous omettez de retirer vos billets au guichet.

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation aucune demande d'échange, d'annulation ou de remboursement ne sera recevable après le paiement de la réservation. Les billets vendus ne sont ni repris, ni échangés et ne peuvent être revendus

Annulation ou report par le Conservatoire :

Le Conservatoire ne peut être tenu pour responsable en cas d'annulation ou de report de spectacle.

En cas d'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu sur un spectacle, par le Conservatoire, le service pourra utiliser les coordonnées saisies lors de la réservation, pour informer les clients concernés de la marche à suivre. En cas de report de l'événement, le choix vous sera proposé entre le report de date ou le remboursement des places. Passée la date de l'événement, aucun report ou remboursement ne sera possible.

10. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française en vigueur. Tout différend lié à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes doit, en premier lieu, et dans la mesure du possible, être réglé au moyen de négociations amiables.

À défaut d'entente préalable, tout litige relatif à l'achat ou l'utilisation d'un ticket devra être porté à la connaissance de la Ville de Lorient par lettre recommandée à son adresse.

À défaut d'accord amiable, tout différend sera soumis aux tribunaux compétents.

11. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La Ville de Lorient se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes CGV. En cas de modification, il sera appliqué à chaque vente les CGV en vigueur au jour de la commande.